



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question au Gouvernement n° 2751

Texte de la question

BUDGETS DES HOPITAUX

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Olivier Jardé. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question, à laquelle j'associe mes collègues Jean-Luc Prével et Claude Leteurre, s'adresse à M. le ministre de la santé et des solidarités.

Monsieur le ministre, chacun sait le rôle important tenu par les hôpitaux pour la santé de nos compatriotes. Depuis plusieurs années, ils ont consenti un réel effort en matière de gestion, mais 70 % de leur budget est consacré aux dépenses de personnel, et la simple progression automatique des rémunérations entraîne une augmentation de 3 % des budgets, à laquelle il faut ajouter des déficits chroniques.

Le Parlement avait voté une augmentation budgétaire tout à fait réaliste de 3,44 %. Or, les enveloppes qu'ont reçues les directeurs des hôpitaux ne comportent qu'une augmentation de 1,5 à 2 %, ce qui entraîne un déficit annoncé de 1 milliard et demi d'euros. Les hôpitaux français sont donc au bord du gouffre financier. S'il leur manque effectivement 1 milliard et demi, ce sont quelque 25 000 emplois de la fonction publique hospitalière qui seront menacés.

Monsieur le ministre, devant cette grave crise financière, quelles solutions préconisez-vous pour améliorer les budgets des hôpitaux et, surtout, à court terme, la santé de nos concitoyens ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Monsieur le député, je vous remercie de me donner l'occasion d'une mise au point. On entend actuellement, au sujet des hôpitaux, beaucoup trop de considérations qui ne correspondent en rien à la réalité.

Vous le savez, nous avons fait voter un budget des hôpitaux en augmentation de 3,44 %. À la fin de l'année 2006 et par rapport à 2005, ce sont donc plus de 2 milliards d'euros supplémentaires qui auront été mis à la disposition des hôpitaux français.

M. Maxime Gremetz. Quels hôpitaux ? Pas à Amiens !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Contrairement à ce que prétendent certains, il n'y a donc aucune pénurie de moyens. Monsieur le député, vous connaissez bien le monde hospitalier, mais personne ne doit avoir la mémoire courte.

M. Maxime Gremetz. Vous, vous l'avez !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Jamais les crédits ne sont intégralement délégués en début d'année. Jusqu'à présent, c'est à la fin du mois d'octobre que toutes les sommes allouées pour l'année en cours étaient attribuées. Cette année, j'ai pris devant les fédérations hospitalières l'engagement que les délégations de crédit seraient établies après une conférence tarifaire nationale que je réunirai dans les deux mois qui viennent. Il y aura donc une plus grande lisibilité que les années précédentes.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Cependant, si l'on est libre de tenir tous les propos que l'on veut, encore faut-il veiller à ne pas trop forcer le trait. La question-clé pour l'hôpital dans les années qui viennent...

M. Maxime Gremetz. Tout le secteur est en déficit avec votre comptabilité !

M. le ministre de la santé et des solidarités. ...est celle de son attractivité, en particulier auprès des jeunes. Il faut

faire en sorte qu'avec les moyens dont nous disposerons, il n'y ait pas de crise des vocations. Or certains propos, peut-être sincères, peuvent parfois nuire à cette attractivité.
Nous croyons à l'hôpital, nous sommes des militants de l'hôpital : nous voulons aussi un hôpital qui soit confiant ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2751

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mai 2006